

Conseil communautaire du 30 juillet 2020

DELIBERATION N° 2020-CC-5S-DAJA-31

DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION POUR LES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

L'An Deux Mille Vingt, le Jeudi 30 du mois de Juillet à dix heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Gosier, Salle des délibérations « Jacques Gillot » en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. CORNET Cédric - PANCREL Bernard - TONTON Loïc – Mmes SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard - MONTOUT Liliane – MM. PERIAN Jean-Luc - BACLET Guy Albert – Mmes BROSIUS Myriam Lucie - MOLIA Wennie - M. ALBERT Richard – Mmes LOUIS Nanouchka - PHOUDIAH Mélila - DAIJARDIN Muguet – M. PIERRE-JUSTIN Patrice – Mme CELINI Nadia – MM. BAPTISTE Christian - BAPTISTE Francs - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice – Mmes CLARAC Elodie - FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia – M. GALVANI Lucien – Mmes GRANDISSON Mariane - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - KANCEL EPOUSE MURAT Marguerite Ephreme – M. KANCEL Jacques, Lucien – Mme LAPTES Sylvia – M. LUTIN David Laurent – Mmes MANDRET EPOUSE PASSAVE Mariette – PEROUMAL Sophie - MM. QUIQUEREZ Yves - SOLVET Patrick – Mme VIROLAN Jocelyne, Albert.

EXCUSES : MM. BEAUPERTHUY Emery (Procuration à CORNET Cédric) - FRAIR Jules Joël (Procuration à CLARAC Elodie) - HOTIN Michel Eloi (Procuration à MOLIA Wennie) – Mmes HUGUES Valérie (Procuration à BAPTISTE Francs) - PAULON Nina Valentine (Procuration à BACLET Guy Albert).

ABSENTS : MM. BARBIN Teddy Olivier - BERNIER Laurent - LATCHOUMANIN Eric.

Madame CLARAC Elodie a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**,

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment aux articles L. 1411-5, D. 1411-5 et L.2121-21 ;

Vu l'arrêté préfectoral SG/DCL/SLAC/SID en date du 18 janvier 2019, portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission pour les délégations de service public à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que la commission est présidée par le président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant ou son représentant et que le conseil

Communauté d'agglomération La Riviera du Levant

communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'élection des membres élus de la commission pour les délégations de service public doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant que, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder à la désignation au scrutin secret mais à main levée ;

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Après enregistrement de la seule candidature, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'effectuer un vote à main levée.

Compte tenu du fait qu'une seule liste a été présentée, les nominations ont pris effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT.

Et après avoir voté,

Par 38 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, l'unanimité requise des suffrages étant atteinte,

DELIBERE

ARTICLE 1^{er} : **Crée** une commission pour les délégations de service public, à titre permanent, pour la durée du mandat.

ARTICLE 2 : **Proclame** les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission pour les délégations de service public :

Membres titulaires	Membres suppléants
Myriam BROSIUS Loïc TONTON Nanouchka LOUIS Wennie MOLIA Marianne GRANDISSON	Muguette DAIJARDIN Liliane MONTOUT Jules FRAIR Nicole SINIVASSIN Yves QUIQUEREZ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,


Le président
Cédric CORNET